GEMENG
rouspert
mompech

Convocation
Séance du conseil communal

Conformément aux articles 12 et 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, les membres du conseil communal sont priés d'assister à la prochaine séance du conseil communal qui aura lieu **lundi, le 26 février 2024 à 17.00 heures** au centre culturel « A Lannen » à Osweiler, 3, Rue de l'École, afin de délibérer sur les points suivants de l'ordre du jour :

Séance publique

3-2024-01	Présentation du rapport annuel 2023 « Pacte Nature ».
3-2024-02	Présentation du plan pluriannuel de financement (PPF) 2024.
3-2024-03	Approbation de l'avant-projet sommaire concernant le campus scolaire à Born.
3-2024-04	Vote de crédits au budget 2024 : 1. Crédit supplémentaire au budget des dépenses ordinaires pour l'entretien de la piscine à Rosport. 2. Crédit nouveau au budget des dépenses extraordinaires pour l'aménagement d'une nouvelle aire de jeux à Moersdorf.
3-2024-05	Approbation d'un lotissement de terrains à Moersdorf, aux lieux-dits « Obersten Flor » et « Jean Brachmond Strooss ».
3-2024-06	Approbation d'une convention réglant les droits d'accès près du « Weeschhaus » à Osweiler.
3-2024-07	Approbation de la 1ère modification des statuts du « Zweckverband Internationales Sport-, Kultur- und Freizeitzentrum Ralingen - Rosport-Mompach ».
3-2024-08	Confirmation d'un règlement d'urgence de circulation.
3-2024-09	Approbation de plusieurs contrats de concession funéraire.
3-2024-10	Demandes de subsides extraordinaires.
3-2024-11	Rapports des représentants auprès des différents syndicats.
3-2024-12	Informations du collège des bourgmestre et échevins et questions des conseillers.

Rosport, le 19 février 2024
Pour le collège des bourgmestre et échevins,
Le bourgmestre,
Stéphanie WEYDERT

Le secrétaire,
Patrick HEINEN

ADMINISTRATION COMMUNALE DE ROSPORT-MOMPACH 9, rue Henri Tudor • L-6582 Rosport • Tél. 73 00 66-1 • Fax. 73 04 26
rosportmompach.lu • info@romo.lu • **N° TVA** : LU – 115 42 783 • **Matricule** : 0000 51 21 086 99